

0241007P
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE GIRAUT DE BORNEIL
10 BOULEVARD ANDRE DUPUY
24160 EXCIDEUIL
Tel : 0553622100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 21

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 29/01/2024

Réuni le : 15/02/2024

Sous la présidence de : Laurent Normand

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PROJET OCCITAN

Le CA autorise le chef d'établissement à signer avec l'Agence Culturelle Départementale, une convention de partenariat pour la réalisation du projet linguistique occitan intitulé "Génération PARATGE PEREU".

Ce projet concerne les élèves occitanistes. Il implique la prise en charge, la réservation et le paiement du transport par le collège pour la journée de rassemblement à la salle des fêtes de Ribérac le mardi 09 avril 2024.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0